

Paris, le 13 décembre 2018

RALLYE

Annulation d'actions

Le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 13 décembre 2018, a décidé d'annuler 1 385 311 actions de la Société, d'une valeur nominale de 3 €, acquises par la Société dans le cadre du programme de rachat autorisé par l'Assemblée générale des actionnaires du 23 mai 2018.

Le capital social est ainsi ramené de 164 997 405 € à 160 841 472 €, divisé en 53 613 824 actions de 3 €, entièrement libérées.

Contact :
Franck HATTAB
+33 (0) 1 44 71 13 73